

Service pédagogique

Paris, le 25 septembre 2013

Alain ROSSIGNOL
IA-IPR de langues vivantes - anglais
mail : alain.rossignol@diplomatie.gouv.fr
tél. : 33 1 53 69 3057

Mesdames et Messieurs
les professeurs de langues vivantes
s/c de
Madame ou Monsieur le Chef d'établissement

Rachida DAMAHI
Coordonnatrice pour l'enseignement de la
langue arabe
mail : rachida.damahi@diplomatie.gouv.fr
tél : 33 1 53 69 3126

Objet : Lettre de rentrée

Chères collègues, chers collègues,

La rentrée scolaire 2013 s'effectue dans le cadre de la refondation de l'école et dans un lycée désormais réformé.

Des textes d'importance majeure, qui doivent guider notre action, ont été publiés au cours des mois et des semaines derniers. On citera le dossier sur la refondation de l'école, en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale, la circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 (BOEN n°15 du 11 avril 2013), le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BOEN n°30 du 25 juillet 2013).

La circulaire des langues AEFÉ, parue en septembre 2012, constitue, quant à elle, la référence incontournable en matière de langues vivantes dans le réseau AEFÉ. La construction de la compétence plurilingue et pluriculturelle constitue notre engagement auprès des élèves et de leurs familles.

Évaluation des langues vivantes

Les modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat, entrées en vigueur à la session 2013, parachèvent les évolutions qui ont marqué l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes au cours des quinze dernières années.

Grâce au professionnalisme et à l'engagement de toutes les équipes, les évaluations et épreuves du baccalauréat se sont très bien déroulées. Nous tenons à remercier chacune et chacun d'entre vous de son implication.

Ces évaluations consacrent le principe de l'évaluation positive dans chaque activité langagière. Fondées sur des critères précis, et des indicateurs de réussite organisés en paliers, elles garantissent comme jamais auparavant l'équité entre les candidats.

Les notions du programme figurent au cœur de toutes les évaluations, à l'oral comme à l'écrit, en réception comme en production. C'est dire l'importance de la dimension culturelle, qui est réaffirmée comme l'entrée privilégiée dans les apprentissages.

Il va sans dire que les progressions – et cela dépasse très largement le cadre du seul cycle terminal – doivent se penser à la fois sur le long terme au sein d'équipes inter-langues, ce qui suppose l'harmonisation des approches et la mutualisation des ressources pédagogiques.

Rappelons à ce propos que les ressources figurant sur tout site identifié comme appartenant au réseau AEFÉ doivent avoir été dûment validées par le service pédagogique.

La priorité, maintenant que les aspects techniques des évaluations et des épreuves ont été apprivoisés, est de mettre en œuvre les situations d'apprentissage afin que les élèves puissent s'approprier les notions du programme et les mettre en résonance.

L'autonomie et l'initiative des élèves, éléments majeurs de la réforme du lycée, se construisent, comme toute compétence. Cela a naturellement pour conséquence :

- une approche didactique des notions du programme favorisant leur croisement et leur mise en réseau, dans une dynamique inter-langues ;
- une organisation sociale de la classe ou du groupe propice à la construction de l'autonomie des élèves et à l'apprentissage coopératif, et reposant sur des modalités innovantes d'enseignement, comme par exemple les groupes de compétences inter-cycles ;
- une posture du professeur se pensant en rapport avec ces objectifs prioritaires.

Cela vaut naturellement pour l'ensemble du parcours des élèves, de l'école primaire jusqu'au lycée.

Pratiques innovantes au quotidien

La circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 insiste avec force sur la continuité des parcours, de l'école primaire jusqu'au supérieur. La réorganisation prévue des cycles d'enseignement à l'école primaire, l'instauration d'un conseil école-collège, vont dans ce sens.

À cet égard, les établissements du réseau AEFÉ sont à même de proposer des solutions innovantes, en particulier dans le domaine de l'apprentissage des et en langues.

Le principe des parcours personnalisés de réussite en langues (voir circulaire des langues AEFÉ) est en totale adéquation avec les priorités définies par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la refondation de l'école.

Les professeurs de langues vivantes ont également un rôle majeur à jouer dans le développement de l'éducation artistique et culturelle, en lien avec les autres disciplines et la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

C'est dire toute l'importance de la dimension culturelle dans l'élaboration des séquences, et de la démarche de projet, que l'approche actionnelle inscrit au cœur des programmes d'enseignement de langues vivantes.

La participation aux Actions pédagogiques pilotes (APP), tout particulièrement Ambassadeurs en herbe, est un excellent moyen d'atteindre cet objectif. Les langues vivantes ont naturellement toute leur place dans les dispositifs ou projets interdisciplinaires et transversaux, contribuant ainsi pleinement à une mise en synergie des connaissances et des compétences des élèves.

Enfin, l'école refondée exploite toutes les ressources du numérique pour que soient diversifiées les modalités d'apprentissage. Tous les usages favorisant cette diversification et la personnalisation des parcours doivent être encouragés. De nombreuses compétences du B2i, dont les nouveaux contenus pour le lycée sont définis au BOEN n°31 du 29 août 2013, se construisent au cours de l'apprentissage des langues vivantes, à la fois pendant les cours et en dehors.

Développement professionnel

L'enseignement des langues vivantes au XXI^e siècle doit s'adapter aux évolutions de notre monde. Nous avons la responsabilité de maintenir l'excellence de notre enseignement, dans le domaine des langues vivantes comme dans les autres.

À cette fin, l'actualisation régulière des connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques est une nécessité.

Nous vous invitons donc à vous saisir des plans de formation continue, qui sont des lieux et des moments privilégiés pour construire de nouvelles compétences, initier et développer des pratiques innovantes, notamment dans le domaine des TICE.

Bon courage et très bonne année scolaire à toutes et à tous.

Cordialement,

Alain Rossignol

Rachida Damahi